

Comité Directeur

Réunion des 30 et 31 Mars 2018 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Anne LUCIANI, Stéphanie PIOGER,
MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Patrick COLLETTE, Bernard DANDEL, Pierre DEPETRIS, Patrick HACQUET, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSH, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER (le vendredi), Alain SALMON, Damien SIMONNET, Mili SPAHIC (le vendredi) et Luc VALETTE

Invités : MM. Jacques ASTROU (Président LR Languedoc Roussillon – le vendredi), David ATTAR (Président LR Picardie), Thierry BILICHTIN (Président LR Lorraine), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence), Jacques DAUDIN (Président CD Indre et Loire), Brigitte DESBOIS (Présidente LR Pyrénées), Jean-Michel DUPONT (Président LR Pays de la Loire), Michel GILBERT (Président LR Auvergne), Jean-Pierre GOMEZ (Président LR Lyonnais), Michel GOMEZ (Président LR Haute Normandie), Corinne HACH (Présidente CD Haute Vienne), Patrick HENRI (Président LR Poitou-Charentes) Daniel HERBLINE (Président LR Basse Normandie), Jacques LANG (Président de la Chambre d'Appel), Mickael LEBRETON (Président LR Bretagne), Christian LECOMPTE (Président LR Aquitaine, Jean-Luc RESTOUL (Président CD Tarn et Garonne), Jannick RIBAUT (Président LR Centre-Val de Loire) et Yannick SUPIOT (Président de la Commission Fédérale de Discipline).

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS et Rémy GAUTRON

Excusés : Mmes Françoise EITO, Magali FERRIER, Cathy GISCOU, Yannick SOUVRE
MM. Alain BERAL, Yannick OLIVIER (le samedi), Mili SPAHIC (le samedi) et Boris VENDRAN

Assistent : Mmes Amélie MOINE et Léa DUMAS.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

Assiste en partie : Mme Clarisse ACHE

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-03-30 CD FFBB2024 & CLUB 3.0 Présentation VFIN
2	2018-03-30 CD 0 - CCN - Statuts types - Aménagements particuliers VFIN
3	2018-03-30 CD 0 - CCN - Statuts types pour Comité Départemental V2
4	2018-03-30 CD 0 - CCN - Statuts types pour Ligue Régionale V2
5	2018-03-20 0-FINANCES Dispositions Financières 2018-2019 V5 JPS
6	2018-03-30 CD - Présentation SG V1 TBE
7	2018-03-30 CD 5-CFC Présentation Commission Fédérale des Compétitions VFIN
8	2018-03-30 CD - CFC - Calendrier Général 2018-2019 – version du 30 mars 2018
9	2018-03-30 CD 5-CFC Répartition du nombre de places en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2018-2019) – VFIN
10	2018-03-30 CD 5-CFC Refonte de la NM1 - VFIN (1)
11	2018-03-30 CD 2-DFE-FORMATION-INFBB IRFBB VFIN
12	2018-03-30 CD 2-DFE-TECHNICIENS Modifications Statut Technicien - VFIN
13	2018-03-30 CD 2-DFE-OFFICIELS- Financement formation - VFIN SKR
14	2018-03-30 CD 4-CMJ Présentation Actions Commission Mini Jeunes – VFIN
15	2018-03-30 CD 4-CMJ EFMB Labels attribués VFIN

16	2018-03-30 CD 4-CDC modifications réglementaires CDC
17	2018-03-30 CD 4 CDT Attribution aides fédérales 2017-2018 v2
18	2018-03-30 CD 4-CFDCI Point CF Demarche Citoyenne – VFIN
19	2018-03-30 Point RH BF
20	2018-03-30 et 31 CD 6-DAJI Modifications Réglementaires Couleurs de licences
21	2018-03-31 CD 5-CFC Evolution des couleurs de licence - Impact RSP 2018-2019 - VFIN (1
22	2018-03-30 CD Modifications réglementaires Règlement Disciplinaire
23	2018-03-30 CD 6-DAJI Modifications réglementaires DAJI VFIN
24	2018-03-30 1-HN CD Point Général V2

1. Ouverture par le Président

Le Président informe que le wifi a été fermé afin de se concentrer sur les dossiers importants.

Jean-Pierre SIUTAT adresse un message de soutien aux membres de la famille basket qui ont perdu des proches récemment, notamment Cathy GISCOU qui a perdu son mari, Christian AUGER sa sœur et son meilleur ami, Jacqueline PALIN son fils et Nadine GRANOTIER son mari.

Il souhaite la bienvenue à Jacques DAUDIN, Jean-Luc RESTOUL et Corinne HACH, les présidents de Comités Départementaux invités à cette réunion. Il rappelle qu'il a souhaité inviter des présidents de Comité à chaque Comité Directeur afin de leur permettre d'assister aux débats et relayer le message auprès de leurs structures.

Concernant la baisse du nombre de licenciés, il signale que la perte semble se stabiliser à -2.5% et précise que cela n'impacte pas le budget de la Fédération car il est conçu chaque année en prévoyant une baisse de 3% du nombre de licenciés. Cependant, il rappelle que les licences U11 seront gratuites à compter du 1^{er} avril et espère que cela compensera peut-être en partie la perte de licenciés.

Enfin, il informe le Comité Directeur que la signature des protocoles avec la FFH et FFSA initialement prévue ce jour, est reportée à une date ultérieure.

2. Présidence

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT adresse ses félicitations à la Ligue de Bretagne et au Comité Départemental du Finistère pour la qualité de l'organisation et le succès de la rencontre entre l'Equipe de France Féminine et la Finlande à Brest. Le prochain match de l'Equipe de France Féminine se déroulera à Charleville Mézières.

Concernant l'équipe masculine, il signale que les deux rencontres à Strasbourg et Nancy se sont soldées par des victoires, malgré l'absence des joueurs évoluant en NBA et en Euroleague. L'Equipe de France Masculine est donc qualifiée pour le second tour. Il remercie et félicite les Ligues d'Alsace et de Lorraine, accompagnées des clubs professionnels, pour ces organisations. Le prochain match de l'Equipe de France Masculine se déroulera à Montpellier.

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'il n'y a pas d'évolution concernant le conflit entre la FIBA et ECA

Sur le plan national, le Mouvement Olympique et Sportif, dont la FFBB est solidaire, se dit déçu quant au traitement du Ministère des Sports en amont des Jeux Olympiques de 2024 (baisse du budget sport, suppression des emplois aidés et baisse du budget du CNDS, dont une partie est fléchée hors du cadre fédéral). La fédération affirme sa solidarité avec les CROS et les CDOS et est très inquiète de l'avenir du CNDS. Un récent courrier de Denis MASSEGLIA, président du CNOSF, adressé à Laura FLESSEL à ce sujet est d'ailleurs disponible dans eFFBB.

b. FFBB2024 et club 3.0

Jean-Pierre SIUTAT présente un point étape concernant Paris 2024 et le Club 3.0 (voir l'annexe 1) et rappelle préalablement le contexte de l'année 2018.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : Il considère que l'organisation des Jeux de 2024 est une opportunité car elle engendrera des retombées sociales et économiques sur le territoire et permettra de donner

un focus au sport pendant plusieurs années et de manière durable. Mais il ajoute qu'elle sera probablement une menace car ce focus sur le sport ne profitera pas au monde fédéral tel que nous le connaissons (fédérations, clubs et licenciés).

L'ubérisation du sport : On assiste à une ubérisation du sport : auparavant, les pratiquants intégraient des clubs, souvent dès le plus jeune âge, au sein desquels ils pouvaient rester actifs en tant que dirigeant. Aujourd'hui, les pratiquants veulent consommer du sport sans obligation ni contrainte. Ils trouvent des offres de plus en plus importantes en dehors des clubs.

La réforme de la gouvernance du sport français : Jean-Pierre SIUTAT précise que le Président de la République veut profiter de l'organisation des Jeux pour revoir le mode de gouvernance du sport en donnant davantage d'« autonomie aux fédérations sportives ». Un Comité de Pilotage a été mis en place en novembre 2017. Il regroupe l'Etat, le mouvement olympique et sportif, les collectivités territoriales et le secteur privé ; il a établi la méthode de travail et le calendrier : 4 séminaires (1 par mois) autour de différentes thématiques et rendu des propositions au mois de juin 2018.

Le rapport Onesta : Lorsque la France s'est vue attribuer l'organisation des Jeux, la Ministre Laura FLESSEL a demandé un rapport à Claude ONESTA avec un objectif de proposer une organisation du sport français visant à gagner plus de médailles en 2024 (80 au lieu de 40). Distinction est faite entre la Haute Performance (les sports et les athlètes susceptibles de gagner des médailles) et le Haut Niveau. Certaines fédérations ne seront pas considérées comme Haute Performance et celles qui le sont ne seront plus forcément maîtresses d'œuvre de la préparation de leurs équipes nationales.

En réponse à ce contexte, Jean-Pierre SIUTAT pense que **notre fédération doit moderniser ses offres de pratique et accepter de rentrer dans le champ concurrentiel**. Le projet fédéral appelé FFBB2024 concerne :

- La transformation de nos clubs en centres d'intérêt territorial (Club 3.0),
- Les offres de pratiques compétitives (Basket 5x5, Basket 3x3) et non compétitives (Vivre Ensemble).

Voir Annexe 1

Le Comité Directeur valide ce projet

c. Réforme territoriale

- Point étape

Jean-Pierre SIUTAT indique que les Présidents de Ligues ont été reçus à la Fédération le matin même pour leur présenter les modalités d'organisation des Assemblées Générales Electives 2018.

- Statuts des structures

Matthieu LACHENAUD présente les différents types de statuts pour les Ligues, les Comités et celles bénéficiant d'aménagements particuliers (voir les annexes 2, 3 et 4).

Validation des statuts types par le Comité Directeur

3. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe les membres du Comité Directeur que la LNB a quitté les locaux qu'elle occupait au 117 rue du Château des Rentiers, et que la Fédération avait signé un bail locatif avec option d'achat afin de pouvoir s'agrandir, et que des travaux y seront prochainement engagés.

De plus, il signale que des travaux seront également effectués au 6^{ème} étage afin d'agrandir l'espace du service informatique et au rez-de-chaussée afin de libérer de l'espace supplémentaire pour le musée.

b. Dispositions financières

Jean-Pierre HUNCKLER présente ensuite les dispositions financières pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 5) et remercie les services de la Fédération qui ont travaillé sur ce dossier.

Il précise que l'intégration des nouvelles pratiques (3x3 et VxE) les ont rendues plus complexes.

Il ajoute que la hausse du prix des licences – qui était restée stable ces trois dernières années – n'a pas pour but de contrebalancer la perte de licenciés car cela est anticipé chaque année, mais de permettre de permettre l'investissement nécessaire au développement des nouvelles offres de pratiques (Basket 5x5, Basket 3x3 et Vivre Ensemble), à la transformation de nos clubs qui le souhaitent et enfin la préparation de l'échéance olympique de 2024 par un projet de haute performance lié à ces Jeux (5x5 et 3x3).

De plus, les tarifs concernant les clubs traditionnels (affiliations, réaffiliations...) restent stables.

Il précise que le tarif des licences rouges a été supprimé afin de se mettre en conformité avec les modifications réglementaires concernant les couleurs de licences.

Validation des dispositions financières

- c. Tarification des licences - Mise en place d'un groupe de travail pour définir les principes, intégrant les parts régionales et départementales

Suite aux disparités constatées entre les territoires concernant les tarifs appliqués aux clubs (frais de mutation par exemple), le Comité Directeur souhaite que la Commission des Finances mène une étude et une réflexion sur ces dispositions financières territoriales.

- d. Délégués de Zones

Les Présidents de Ligues présents ont désigné les délégués de zones suivants :

- Nord : Paul MERLIOT
- Est : Joël GEYNET
- Sud-Ouest : Jannick RIBAUT
- Ouest : Mickaël LEBRETON
- Nord-Est : René KIRSCH
- Sud-Est : Jean-Pierre BRUYERE

A l'issue des Assemblées Générales de Ligues du mois de juin il conviendra de reprendre ces désignations, le délégué de zone devant être le président d'une des deux ligues de la zone.

4. Secrétariat Général

- a. Point général

Thierry BALESTRIERE expose le calendrier des Assemblées Générales de Ligues et les noms des représentants de la Fédération qui y assisteront. Il fait également un point sur l'organisation des séminaires des présidents de Ligues et Comités les 21 et 22 avril (voir l'annexe 6).

- b. Organisation du Comité Directeur des 1 et 2 juin

Il présente ensuite l'organisation du Comité Directeur des 1^{er} et 2 juin (voir l'annexe 6).

- c. Espaces documentaires des structures dans eFFBB

Il rappelle que la Fédération n'envoie plus de mail d'informations aux structures. Il leur faudra aller sur eFFBB afin d'en prendre connaissance. Il explique ensuite le fonctionnement des espaces documentaires mis à disposition des structures (voir l'annexe 6).

- d. Nommage des divisions

Thierry BALESTRIERE signale que le nommage des divisions, surtout pré-nationales, n'est pas respecté. Il présente donc le référentiel établi par la Fédération disponible dans FBI (voir l'annexe 6).

- e. Demande de délégation du CCR BFC

Il présente ensuite la demande de délégation du CCR Bourgogne Franche-Comté (voir l'annexe 6).

Validation du Comité Directeur

- f. Représentants du CNOSF à la commission fédérale des agents sportifs

Il expose ensuite les noms des représentants du CNOSF à la commission fédérale des agents sportifs (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

- g. Composition Commissions

- Chambre d'Appel

Il présente ensuite les deux nouveaux membres de la Chambre d'Appel (voir l'annexe 6).

Validation du Comité Directeur

- Jury d'Honneur

Thierry BALESTRIERE informe le Comité Directeur que Pierre COLLOMB remplace Michel BIZOT en tant que 1^{er} suppléant du Jury d'Honneur.

5. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Commission fédérale des compétitions

Alain SALMON fait un point sur l'actualité de la CFC et l'attribution des places réservées en Championnats de France de Nationale 3 (voir l'annexe 7).

- Calendrier Sportif Général 2018-2019 – Première version

Il présente ensuite le Calendrier Sportif Général pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 8).

Validation du Calendrier Sportif Général par le Comité Directeur
--

- Compétitions U17 / U18 – Débat

Il fait ensuite un état des lieux des compétitions jeunes, notamment U17 et U18 (voir l'annexe 7).

Un débat s'engage entre les membres du Comité Directeur. Il en ressort que le Comité Directeur souhaite suivre les préconisations de la CFC, à savoir le maintien de la catégorie de pratique U17M et une évolution de la catégorie de la pratique U17F vers la catégorie de pratique U18F (catégories d'âge U16, U17 et U18). La catégorie de pratique U20 (M et F) est conservée.

- Dispositions Règlementaires – Principes

Gérald NIVELON présente ensuite des propositions de modifications règlementaires qui concernent la CFC (voir l'annexe 7)

Validations des modifications règlementaires par le Comité Directeur
--

- Répartiteurs OTM HN (Saison 2018-2019)

Alain SALMON signale que, dans le cadre de la réforme territoriale, le mode de désignation des OTM HN n'a pas encore été fixé.

Jean-Pierre SIUTAT consulte les présidents de Ligues présents afin de savoir s'ils souhaitent que la CFC continue de désigner les OTM HN ou s'ils souhaitent que les Ligues en soient chargées.

Le Comité Directeur décide de maintenir le système actuel pour cette saison et de consulter officiellement les présidents des nouvelles ligues après les élections.

- Répartition du nombre de places en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2018-2019)

Alain SALMON présente ensuite la répartition du nombre de places en Championnats de France U15 et U18 Elite pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 9). Il rappelle que les Ligues doivent faire parvenir à la CFC les équipes participant aux Championnats de France U15 et U18 Elite pour la saison 2018-2019 avant le vendredi 25 mai. Ces propositions seront ensuite présentées, pour validation, au Comité Directeur des 1^{er} et 2 juin.

Jean-Pierre SIUTAT ajoute qu'il ne doute pas que la fusion des Ligues permettra une montée en qualité des championnats régionaux.

Il signale qu'un travail est mené actuellement avec la LNB sur leur projet de développement, en particulier sur la formation. Une fois cette réflexion terminée, courant juin, la Fédération aura toutes les cartes en main pour élaborer de vraies hypothèses de travail pour construire le Championnat Elite.

Enfin, il rappelle qu'en U15 les polistes sont privilégiés, mais la question se pose aujourd'hui de savoir si les pôles espoirs vont pouvoir être maintenus partout. La suppression de pôles aurait un impact sur le nombre de places disponibles pour les clubs.

b. NM1 - Validation du format de compétition

Alain SALMON présente ensuite la proposition de refonte du championnat de France NM1 (voir l'annexe 10).

Validation de la proposition par le Comité Directeur

Philippe LEGNAME ajoute que cette formule de compétition est le fruit d'un long travail avec les différentes commissions fédérales, les clubs et le syndicat des joueurs.

Il informe les membres du Comité Directeur qu'un partenariat entre clubs de LNB et NM1 devraient permettre aux jeunes talents de jouer en LNB et NM1 via des licences AS. Ces échanges seront encadrés et limités à 1 joueur de moins de 23 ans par club et la distance entre les deux clubs ne devra pas excéder 100km. De plus, un accompagnement des entraîneurs et des structures sera mis en place.

Le projet détaillé sera présenté au Bureau Fédéral du 11 mai pour une validation du Comité Directeur le 1^{er} juin.

c. Commission Basket Pour Tous

- Validation du nom d'une pratique de basket fédérale inclusive

Yannick OLIVIER propose de baptiser l'offre de basket fédérale inclusive « Basket Inclusif »

Validation de la proposition par le Comité Directeur

- Point étape : Coupe de France Basket Entreprise

Il fait un point sur la Coupe de France Basket Entreprise : une nouvelle formule a été adoptée avec une Coupe de France 5x5, 3x3 et 3x3 mixte. A l'heure actuelle, 5 équipes sont engagées sur la Coupe de France 5x5 dont une, celle de la SCNF, vient de se retirer, et 1 seule équipe est engagée en Basket 3x3 mixte. Cette année la compétition ne se déroulera pas dans les Hauts de France et le nouveau site n'est pas encore déterminé.

Il rappelle que toutes les Ligues ont été contactées pour les inciter à engager une équipe et qu'au final seules 4 sont engagées en Basket 5x5.

Jean-Pierre SIUTAT signale que cette Coupe est une opportunité pour se rapprocher du secteur privé et de nouer ou faire vivre des partenariats.

Yannick OLIVIER rappelle que la 10^{ème} édition des Gay Games sera organisée à Paris du 10 au 15 août 2018. 36 sports seront représentés et 14 événements culturels seront organisés. Le tournoi de basket se déroulera au Palais des sports d'Issy les Moulineaux. Une convention avec la FFBB sera signée en avril.

6. Délégation à la Formation

a. Point général

Christian AUGER invite les personnes intéressées à consulter le catalogue des formations sur le site de la Fédération.

Il signale également qu'une formation complémentaire eFFBB a été mise en place et a accueilli 25 participants. Un stage d'arbitre a été organisé lors du TIL Guymargua et a rencontré un véritable succès.

b. Point sur INFBB/IRFBB

Christian AUGER fait un point sur les INFBB et IRFBB (voir l'annexe 11). Il ajoute qu'il est indispensable de réussir la formation des JIG prévue en août, qui est la base du dispositif JIG/MIG.

Le contenu des automnales sera validé lors du Bureau Fédéral du 20 avril et sera communiqué lors des séminaires des Présidents de Ligues et Comités des 21 et 22 avril.

- c. IRFBB : Proposition de fourchettes de tarifications des prestations de formation

Il précise que les tarifs ne seront pas fixés par la Fédération mais encadrés. Les fourchettes de tarifications seront présentées lors du Bureau Fédéral du 20 avril.

- d. Techniciens – Modifications du Statut Technicien

Christian AUGER présente ensuite les modifications du Statut du Technicien (voir l'annexe 12).

Validation des modifications par le Comité Directeur

Jean-Pierre SIUTAT signale que la France forme de très bons joueurs que les clubs professionnels étrangers recrutent, que nos arbitres sont de plus en plus désignés sur des compétitions internationales, mais que l'on n'arrive pas à « exporter » nos techniciens. Il souhaite donc qu'une proposition de modification de la gestion de la commission des techniciens via la création d'une Commission Haut Niveau des Techniciens (HNT), soit présentée au Comité Directeur des 1^{er} et 2 juin 2018.

- e. Officiels – Financement de la formation

Stéphane KROEMER expose les propositions de financement des formations des officiels en fonction des demandes d'aides formulées par les Comités Départementaux (voir l'annexe 13).

Validation des propositions par le Comité Directeur

Il est indiqué par Jean-Pierre HUNCKLER que les sommes seront versées uniquement aux Comités à jour du paiement des pénalités au titre de la charte des officiels

7. Délégation Jeunesse & Territoires

- a. Point général Commission Mini et Jeunesse

Agnès FAUCHARD fait un point sur les opérations menées par la Commission Mini et Jeunes (voir l'annexe 14). Elle précise que le nombre de participants au Challenge Benjamins - Benjamins est en augmentation, de même que le nombre de labels Club Formateur ultra marins et métropolitains.

- b. Présentation Projet FFBB / UNSS / NBA

Elle présente ensuite la Ligue Junior NBA FFBB UNSS dont le lancement a eu lieu le 21 mars 2018 au gymnase Jean Jaurès à Paris. Il s'agit d'organiser des rencontres entre des équipes scolaires, dont les joueurs ne sont pas licenciés à la Fédération, qui représentent chacune un club de NBA. Cette compétition se fait avec le parrainage des clubs parisiens qui mettent à disposition leur ressources matérielles et humaines, le but étant que ces joueurs non licenciés intègrent un club et se licencient à la Fédération.

Jean-Pierre SIUTAT invite à la prudence sur ce projet. En effet, cette offre de compétition NBA, permet de faire jouer des jeunes hors de tout cadre fédéral et de repérer les plus prometteurs, d'où un impact (voulu ou non), à terme, pour nos clubs.

- c. Validation des EFMB

Agnès FAUCHARD présente ensuite les Labels Ecole Française de Minibasket pour cette saison (voir l'annexe 15).

Validation des propositions par le Comité Directeur

- d. Commission Démarche Clubs

Pierre DEPETRIS expose des propositions de modifications règlementaires sur les CTC (voir l'annexe 16).

Validation des modifications règlementaires.

Le Comité Directeur souhaite que les dispositions règlementaires concernant les ententes soient précisées au prochain Bureau Fédéral.

Les règles de brûlages seront retravaillées et présentées lors du Bureau Fédéral du 20 avril. Ces règles seront applicables sur tout le territoire. Le sujet des CTC, Ententes, Inter-Equipes sera également revu lors de cette réunion, en repartant de la base.

e. Commission Démarche Territoriale

Anne-Marie ANTOINE présente des propositions d'attributions d'aides fédérales suite aux demandes effectuées par les Ligues et Comités (voir l'annexe 17).

Validation des propositions par le Comité Directeur

f. Commission Démarche Citoyenne

Gérald NIVELON fait un point sur l'Actualisation du Plan Citoyen du Sport (voir l'annexe 18). Il ajoute que le forum FFBB Citoyen du mois de novembre a bien marché. Le prochain sera intégré aux Automnales.

g. Commission Equipements

Jean-Pierre BRUYERE rappelle deux modifications règlementaires relatives aux équipements sportifs retranscrites dans le « Code de jeu FIBA - partie Equipements » au 1^{er} octobre 2017 pour application dès le 1^{er} septembre 2018 :

- Le chronomètre des tirs 24/14 secondes (situé au-dessus du panneau) devra afficher le temps en dixième de secondes pendant les 5 dernières secondes de la possession. Lorsqu'il atteindra « 0.0 », le « buzzer » retentira et la guirlande jaune s'allumera.
- Les panneaux de basket devront être équipés d'un bandeau lumineux de couleur jaune s'allumant à la fin de possession « 0.0 ».

Il propose donc que :

- ➔ Pour les clubs de LFB : obligation au 1^{er} septembre 2018 pour ceux engagés dans une compétition FIBA
- ➔ Pour les clubs LNB (Jeep Elite / Pro B) : Compte-tenu de la procédure de consultation (via la CERFRES) et des délais de mise en œuvre, donner délégation au Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT informe du souhait du Sénat d'introduire le principe « prescripteur payeur » : si un équipement devait être installé ou modifié pour être en conformité avec un règlement international, ces transformations devraient être logiquement à la charge du club, plus sûrement des collectivités territoriales propriétaires des installations ; si ces transformations n'étaient pas obligatoires (ex. confort pour TV), le prescripteur (fédération) devrait les prendre en charge.

Nous devrons ainsi nous positionner sur les futures modifications imposées par la FIBA surtout si elles ne concernent que les compétitions internationales. Ce point sera abordé lors d'un prochain Bureau Fédéral.

8. Direction Générale / Direction Technique

Alain CONTENSOUX fait un point sur les derniers mouvements de personnel (voir l'annexe 19).

Il remercie ensuite les Ligues et les CTS pour l'accueil qui lui a été réservé lors de son tour de France des Zones.

Jacques COMMERES annonce que pour le Haut Niveau, les Jeux Olympiques de Tokyo sont dans la ligne de mire. En effet, pour l'Equipe de France Féminine, la fenêtre de qualification qui se déroulera à Charleville est importante car elle peut permettre de se qualifier directement pour le Championnat d'Europe 2019 qui est qualificatif pour les J.O ou le TQO.

Pour l'Equipe de France Masculine, il est ravi des quatre victoires obtenues lors des matches de qualification compte tenu de l'absence de nos joueurs NBA et Euroleague. L'enjeu est de se qualifier pour le Championnat du Monde 2019, qualificatif pour les J.O de 2020 ou le TQO.

Il signale qu'aux Jeux Olympiques de la Jeunesse et aux Jeux Méditerranéens, le Basket 3x3 a remplacé le Basket 5x5. Il communique la position de la FFBB au ranking FIBA (3^{ème} au ranking mondial en Masculins et Féminins) :

- 11^{ème} pour les Sénior Masculins
- 10^{ème} pour les Sénior Féminines
- 8^{ème} pour les U23M
- 7^{ème} pour les U23F
- 21^{ème} pour les U16M
- 7^{ème} pour les U16F

La France est donc bien placée, mais il faut encore progresser pour s'assurer une place aux Jeux.

Enfin, concernant les équipes jeunes, la qualité de la formation fait que les jeunes joueurs sortent de plus en plus tôt des dispositifs de formation. Un état des lieux est en cours afin de prendre les décisions qui s'imposent.

9. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle les prochains événements organisés par la FFBB :

- 25^{ème} Fête Nationale du Minibasket. Tous les Comités sont inscrits et la 1^{ère} fête est le 1^{er} mai. Les dotations fédérales seront envoyées dès le 16 avril.
- Le week-end du 2-3 juin à Eaubonne : finales de Nationale 3 avec la participation des équipes ultra marines, en partenariat avec la Ligue Ile de France
- 9-10 juin à Challans : finale du tournoi de la Mie Câline
- Le week-end du 21 avril : Tournoi Inter Ligues qualificatif dont les trophées qui portent le nom de joueurs internationaux issus des zones concernées.
- Le dernier week end de juillet : Open de France de la Superleague 3x3, place du Capitole à Toulouse. Une conférence de presse concernant cet événement se déroulera aux alentours du 3 mai à Toulouse.
- Du 7 au 9 septembre : deux tournois internationaux seront organisés à Paris, pour les Equipes de France Masculine et Féminine
- Le 6 juillet : match de l'Equipe de France en Guadeloupe dans le cadre du jubilé Pietrus/Gelabale

Il rappelle ensuite le programme des Finales Coupe de France qui se dérouleront à l'Accor Hotel Arena :

- Le vendredi 20 avril : Finale du Trophée Féminin à 18h00 et Finale du Trophée Masculin à 20h30
- Le Samedi 21 avril : Finales U17F à 11h30, finales U17M à 14h00, Finale du Trophée Joé Jaunay à 16h30 et Finale du Trophée Robert Busnel à 19h00

Concernant le marketing, il signale que le budget partenariat estimé a été tenu. De plus, les produits Jordan France seront disponibles à la boutique de la Fédération cet été.

Il informe le Comité Directeur de la présence du Président de la République, le 27 Février dernier, au Gymnase Jesse Owens de Villeteuse, dans le cadre de la visite d'un Centre Génération Basket. Ce fut un éclairage extraordinaire pour le club, la fédération et ses partenaires, dont GRDF et les programmes citoyens développés par nos clubs sur les territoires.

b. Présentation du réseau SPORTEKI

Françoise AMIAUD présente SPORTEKI, un réseau mis en place par l'INSEP et ALUDNI qui a pour but d'aider les sportifs de Haut Niveau à entrer en contact avec des entreprises et de les aider à réussir leur reconversion professionnelle. Une présentation aura lieu le 3 avril au CNOSF.

10. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER annonce que les agents sportifs ont été réunis pour une séance d'information qui a été suivie d'une session formation obligatoire. Ces derniers ont été très satisfaits des échanges qui ont eu lieu et de la qualité de la formation.

Elle remercie également les Présidents, Vice-Présidents de Ligue et membres de commissions qui l'ont reçue pour des réunions sur le dispositif JIG/MIG. La prochaine étape est la plus importante : la formation. Une réunion se tiendra le 11 avril sur ce sujet et des propositions seront présentées en Bureau Fédéral le 20 avril. Ce dispositif ne fonctionnera pas si on ne donne pas à ces joueurs une formation.

Des sessions de formation sont prévues du 27 au 29 août 2018.

b. Modifications réglementaires – S. PIOGER

- Couleurs de licence – Principes et impact compétitions

Stéphanie PIOGER rappelle que jusqu'à présent, les couleurs de licences étaient attribuées en fonction de la nationalité des joueurs. Elle propose donc des modifications réglementaires permettant de se mettre en conformité avec le droit de l'Union Européenne et d'harmoniser le statut de JFL avec la LNB (voir l'annexe 20).

Le DTN devra mener une réflexion concernant les joueurs qui partent très tôt aux Etats Unis : quel type de licence leur proposer à leur retour en France ? Il en est de même pour les DOM/TOM.

Validation des propositions par le Comité Directeur

Alain SALMON expose l'impact de ces évolutions sur les règlements sportifs particuliers (voir l'annexe 21).

Concernant les propositions de modifications des règlements sportifs particuliers NF1-NF2-NF3 NM2-NM3 PNF-PNM, le Comité Directeur valide l'option 2 : Adaptation des règlements sportifs particuliers en fonction de l'évolution.

Le Comité Directeur souhaite reporter au Bureau Fédéral du 11 mai la validation des modifications du règlement sportif particulier de NM1, en harmonisation avec la LNB.

Le Comité Directeur valide les propositions concernant les modifications des règlements sportifs particuliers de LF2 et LFB

- Règlement Disciplinaire

Stéphanie PIOGER présente ensuite des modifications réglementaires concernant le règlement disciplinaire pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 22).

Validation des propositions par le Comité Directeur

Thierry BALESTRIERE demande qu'une étude soit menée afin de déterminer comment FBI peut consolider des requêtes pour associer une faute technique et la rencontre durant laquelle elle a été commise. La situation des joueurs sanctionnés et autorisés à jouer une rencontre remise doit être étudiée.

- Général DAJI

Elle expose ensuite les modifications réglementaires générales pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 23)

Validation des propositions par le Comité Directeur

11. Délégation Haut Niveau

Philippe LEGNAME fait ensuite un point sur les championnats de LFB, LF2 et NM1 (voir l'annexe 24). Il propose que l'association ou société sportive déclarée vainqueur lors de l'Open LFB soit considérée comme équipe ayant évolué à domicile et qu'en cas de changement d'extérieur à domicile lors de cette 1^{ère} journée, une inversion des rencontres soit effectuée sur la phase retour.

Validation de la proposition par le Comité Directeur

12. Questions diverses

Gérald NIVELON demande que soit étudiée la possibilité pour un Comité de retirer une qualification dans FBI.

Jean-Philippe GAUDICHAU rappelle qu'un décret en date du 28 décembre 2017 est venu fixer la liste des acteurs des compétitions sportives à l'encontre desquels les fédérations délégataires édictent des interdictions de réaliser des prestations de pronostics sportifs, de détenir une participation au sein d'un opérateur de paris sportifs agréé, de parier et de divulguer des informations privilégiées sur leur discipline sportive. Sont notamment visés par cette liste, outre les joueurs, **les dirigeants, salariés et membres des organes de la fédération sportive** et de ses organismes déconcentrés, de la ligue professionnelle si elle existe, ainsi que les dirigeants, salariés, bénévoles et membres des associations sportives et des sociétés sportives participant à une compétition sportive servant de support à des paris.

Cette liste est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 et elle interdit en conséquence à tous les dirigeants et salariés des organes fédéraux de parier sur du basketball. Le respect de cette interdiction sera contrôlé prochainement par des croisements de fichiers licenciés avec les fichiers des joueurs des opérateurs.

Une note sera rédigée et mise en ligne sur eFFBB.

Jean-Luc RESTOUL remercie le Comité Directeur pour cette invitation. Il ajoute que le travail de son Comité cette saison a été très orienté sur la fusion avec le Comité du Lot. Il remercie les services de la Fédération pour leur aide sur ce dossier.

Patrick HENRI signale qu'il a également constaté une volonté des pratiquants de s'affranchir des contraintes.

Jacques DAUDIN remercie le Comité Directeur pour cette invitation et énonce le souhait de développer le Basket 3x3 sur son territoire.

Brigitte DESBOIS remercie la FFBB pour avoir choisi Toulouse pour l'organisation de l'Open de France de 3x3.

Jérôme PRIGENT annonce qu'il travaille sur les règlements du championnat de club et des tournois du basket 3x3 pour les rendre le plus facile d'accès possible.

Jean-Claude BOIS annonce que le Conseil d'Honneur va proposer des modifications sur les statuts, pour déclinaison des Conseils d'Honneur dans les territoires. Il ajoute qu'un travail sera également mené sur le Conseil d'Ethique.

Bernard DANNEL remercie Gérald NIVELON et son équipe, pour leur accueil et la qualité de l'organisation des Journées Médicales de Clermont Ferrand.

Paul MERLIOT signale que Yohann ROSSO a été désigné sur le Final 4 ELWomen.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 1^{er} et 2 juin 2018.